

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MELANGES RELIGIEUX.

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XI. Montreal, Vendredi, 31 Decembre 1847 No. 32.

LE REPERTOIRE NATIONAL,
ou
RECUEIL DE LITTÉRATURE CANADIENNE.

Les chefs-d'œuvre sont rares et les écrits sans défaut sont encore à naître.
(Le Canadien de 1807.)

PROSPECTUS.

Nous soumettons aujourd'hui, au public Canadien, le projet d'une compilation, qui, suivant l'avis d'un grand nombre d'hommes instruits, devra être très-utile aux jeunes gens studieux, aux écrivains du Canada, et très-intéressante pour les personnes qui aiment la littérature nationale et qui voudront étudier son enfance, ses progrès et son avenir.

Nous voulons donc réunir dans deux volumes les meilleures productions des littérateurs Canadiens, maintenant éparées dans les nombreux journaux franco-canadiens qui ont été publiés depuis un demi-siècle.

Après avoir fait de longues et attentives recherches, et consulté des écrivains distingués, nous sommes convaincus, et nous le disons sans crainte d'être démenti plus tard, que la republication d'un bon choix des meilleurs écrits Canadiens fera certainement honneur au pays et à ses écrivains.

La littérature Canadienne, il est vrai, ne se compose encore, pour ainsi dire, que de simples essais, en vers ou en prose, pour la plupart l'œuvre de jeunes gens dont le goût n'était pas encore bien formé, et que les études et la connaissance du monde n'avaient pas encore mûris. Mais au milieu des défauts de composition, et souvent des incorrections de style, le talent étincelle et brille comme l'électricité à travers de légers nuages. Grand nombre de ces essais, toutefois, sont évidemment l'œuvre d'homme au goût sévère, aux fortes études, aux vastes connaissances, qui se sont inspirés des beautés du pays, des belles mœurs du peuple, et d'une nationalité naissante et déjà combattue.

A part quelques volumes et quelques pamphlets, tous ces essais se trouvent enlaidis dans les énormes volumes des journaux périodiques. Jetés sur des feuilles politiques, comme quelques fleurs dans un gouffre, ils ont disparu pour toujours, si une main amie ne les retire de l'oubli pour les faire revivre sous une forme plus légère, plus gracieuse et plus utile.

Nous pensons qu'outre le mérite de retirer de l'oubli comme nous venons de le dire, des écrits d'un grand mérite le rapport littéraire et sous le rapport national, le Répertoire aurait aussi l'espoir d'engager un bon nombre d'écrivains éminents à reprendre leurs travaux littéraires, et tous les jeunes gens à travailler avec énergie à éclipser leurs devanciers. Car nous le tenons pour certain, ce qui jette le dégoût dans l'âme des écrivains Canadiens c'est de voir le fruit de leurs études et de leurs travaux passer avec les journaux périodiques dans un oubli éternel. Mais lorsqu'il auront l'espoir d'être tirés un jour de ce triste oubli et de trouver place dans le Répertoire NATIONAL, qui pourra être continué d'époque en époque par les amis de leur pays, ils travailleront davantage et mieux.

Quant à nous, si, par nos recherches, nous pouvons ajouter un nouveau fleuron à la couronne nationale, nous serons amplement récompensés de nos veilles et de notre labeur.

NOTRE PLAN.

Le Répertoire NATIONAL formera un recueil des meilleurs écrits publiés en Canada. Le recueil se composera de deux volumes de 334 pages, imprimés sur beau papier et avec de beaux caractères, dont le présent prospectus est un échantillon.

Le recueil sera publié par livraisons. Il en sortira une de 32 pages octavo tous les quinze jours.

Les écrits porteront la date de leur première publication, et seront insérés dans le Répertoire, sans subir aucun changement, afin que le lecteur puisse juger du mérite intrinsèque des auteurs, et comparer les progrès qu'a faits la littérature à différentes époques. Pour bien faire connaître ces différentes époques, il sera nécessaire quelquefois d'insérer des écrits de peu de mérite, mais alors le nombre en sera très-restreint. Lorsque les noms des auteurs seront connus ils seront mis en toutes lettres, au bas de leurs productions.

Chaque volume sera accompagné d'une table alphabétique des matières y contenues.

Le prix sera de quatre piastres pour l'ouvrage, ou dix centimes par volume, payables après la publication de la première livraison de chaque volume.

Des listes de souscription seront déposées chez les principaux libraires de Québec et de Montréal, et au cabinet de lecture de l'Institut Canadien.

La publication sera commencée aussitôt que deux cent cinquante souscripteurs auront inscrit leurs noms sur les listes. Et le compilateur s'engage à compléter les deux volumes, une fois qu'il en aura commencé la publication.

S'adresser franc de port, au soussigné, chez MM. Lovell et Gibson, Montreal.

J. HUSTON,

MEMBRE DE L'INSTITUT CANADIEN.

LES ISRAÉLITES FRANÇAIS

ET LEURS TRAVAUX

ÉTAT DE LEUR CULTE.—HISTOIRE DE LA DOMINATION ROMAINE EN JUDÉE.—PAR M. SALVADOR.

« Non-seulement en France, dit M. Cahen, à la page XII du 8e volume de sa traduction de la Bible, mais même dans les pays d'une classique intolérance, les chrétiens font toujours meilleur accueil aux publications hébraïques que nos propres coreligionnaires. La terre de France, ajoute-il (même volume, pag. XII), n'est-elle pas une terre de promesse pour nous, avec la différence qu'en cessant de former un peuple à part, nous avons le bonheur de faire partie du peuple français? »— Les Israélites français, dit ailleurs le même écrivain, qui sont morts au champ d'honneur dans toutes les contrées où se sont montrés nos glorieux drapeaux, attestent que partout où l'homme reprend ses droits, il recouvre aussi sa dignité morale.»

Je recueille avec plaisir ces nobles aveux: M. Cahen a raison. Les Israélites français sous les armes ont payé leur dette à leur patrie adoptive, aussi dignement qu'ils défendirent autrefois leur patrie native. Cela ne doit point étonner: quand il n'est pas trop écrasé par l'oppression, le fils de Jacob est brave comme son père; son père ne craignit pas de lutter contre un ange. Il reçut de cette lutte le surnom d'Israël, qu'il a légué à son peuple et veut dire: Qui résiste à l'ange. Cependant d'autres prétendent qu'Israël veut dire voyant, inspiré. Ces deux sens ne s'excluent pas: il ne faut être ni aveugle, ni abandonné de Dieu, pour oser, pour pouvoir résister à un ange.

Nous sommes même persuadés qu'admis à porter l'épaullette du commandement dans nos armées, la robe de la justice dans nos tribunaux, la parole dans nos chambres, les Israélites français ne les porteront pas moins dignement sous le rapport civique; tandis que plus heureux, mieux inspirés, et parvenus au complément de la loi, au christianisme, quelques-uns de leur frères, devenus les nôtres, travailleront du haut de nos chaires chrétiennes, et du sein d'un sanctuaire meilleur, à l'amélioration de la masse des deux peuples.

Reste à savoir si les écrivains d'origine hébraïque s'acquittent aussi bien de leurs devoirs envers leur patrie nouvelle, que les Israélites des autres carrières sociales. Il est vrai que la loi française accorde à chacun le droit de défendre ses opinions, ses principes, et que notre religion n'entend pas que l'on s'efforce personne d'être chrétien malgré soi; mais l'Israélite français ne doit-il pas à son tour quelques respects à une religion sortie de la sienne, fondée, prêchée par les siens, et professée par la généralité des citoyens de cette France qui, de son propre aveu, est pour lui une nouvelle terre de promesse, et qui fait meilleur accueil à ses travaux que ses propres coreligionnaires?

Est-ce là ce qui arrive? Les Israélites rendent-ils aux chrétiens la bienveillance, les encouragements qu'ils en reçoivent? Si au lieu d'être leurs compatriotes et leurs égaux, ils étaient leurs maîtres; s'ils disposaient de l'hospitalité, leur accorderaient-ils tolérance pour tolérance, liberté pour liberté, droit commun pour droit commun? D'après ce qu'on voit, le doute est permis.

Le catholique, malgré de nombreuses exceptions, néglige un peu trop la haute science religieuse, ces études nouvelles qu'on voudrait armer contre lui, et qu'il pourrait faire tourner à son avantage, en s'en emparant un peu mieux; mais nulle part, et en France moins qu'ailleurs, il n'attaque ni les Hébreux, ni leurs travaux, ni leur culte.

Cependant, d'après tous les Hébreux qui savent penser et écrire aujourd'hui, il y a bien à relire, réformer à ce culte; et ses partisans nés s'en vont le négligeant, l'altérant; le délaissant chaque jour. « Les formes du culte juédique, dit M. Cahen, ont besoin d'être modifiées. Ce besoin d'enlever au culte son enveloppe asiatique est urgent, et comme dit le prophète: Il vit qu'il n'y avait personne.

Certes l'assertion est nette, la finale est vive; et ce n'est pas un chrétien, c'est un Juif pur sang, un Juif éclairé, spirituel, qui connaît son peuple, qui en instruit les enfants, qui nous parle ainsi, sans qu'il soit à notre connaissance qu'on lui ait répondu, ou du moins qu'on lui ait démontré son erreur.

Dans tous les nouveaux livres juifs, ce n'est qu'un cri de la part des rabbins même contre la synagogue et ses consistoires. De la part des consistoires et de la vieille synagogue ce ne sont que malédictions et persécutions contre ses livres et leurs auteurs. Leur sort serait tellement à plaindre, s'ils dépendaient en cela de leurs chefs naturels, que ces auteurs avouent sans peine qu'ils seraient bientôt démolis. Dans ces luttes internes, la vieille synagogue avec son aveugle judaïsme va s'affaiblissant de plus en plus, tandis que l'élite de ses enfants entr'ouvre enfin les yeux à des lumières plus pures. Nous en trouvons une preuve entre bien d'autres, dans le très-curieux passage que nous allons citer:

« Quels sont les signes du siècle actuel, dit un savant israélite, qui a fourni des préfaces et des notes intéressantes à la traduction de la Bible de M. Cahen (t. 8, p. 1)? C'est un affaiblissement, et bientôt une disparition de croyance dans la partie miraculeuse de la Bible. Nous ne jugeons pas le fait, nous le constatons. Sans les traditions hébraïques, notre culte n'aurait plus ni base ni sens. Nous ne parlerons donc plus de miracles à nos enfants. Mais il faut prendre les miracles où ils sont pour nos contemporains, comme l'a fait voir le sublime Massillon. La puissance et la sagesse divines éclatent partout, dans l'infiniment petit et dans l'infiniment grand, dans l'univers microscopique et dans l'univers téléscopique. La providence régit dans l'histoire, comme le grand Bossuet a essayé de le montrer. Nous y voyons le mouvement partir du mont Sinai et se propager dans toutes les directions. La cessation du commerce d'esclaves sur le sol européen, la disparition des serfs, l'émancipation prochaine des castes privilégiées, l'émancipation prochaine de toutes les populations opprimées, ces bienfaits de la Providence sont des

conséquences éloignées, mais directes, de la grande vérité de l'existence d'un Dieu unique, le même pour tous les hommes, que Moïse a fait entendre avec une voix tonnante devant Israël assemblé. Voilà les merveilles dont on doit entretenir de nos jours les jeunes Israélites. Voilà le point de vue qu'il faut choisir pour leur expliquer la Bible. La traduction de M. Cahen est un heureux essai en ce genre. Elle jouit de quelque faveur auprès des chrétiens instruits: nos coreligionnaires l'ont accueillie, les uns avec haine, les autres avec indifférence (1).

Cela tient à l'état de notre religion en France; elle va sans cesse en s'affaiblissant, et sera remplacée non par le christianisme, ce qui ne serait pas le pis, mais par le plus grossier matérialisme. Il est à craindre que bientôt on ne puisse définir le judaïsme:—une opération qui consiste à circonvenir de futurs athées.—Ce n'est pas d'aujourd'hui que je signale le mal, que j'indique le remède: nous n'avons rien à attendre des consistoires ni des rabbins; s'ils avaient le pouvoir, M. Cahen et son ouvrage seraient depuis longtemps démolis. Nous serions bien coupables si nous ne savions profiter de la position que la Providence nous a faite en France, pour améliorer la moralité de la masse. Alors nous serons entièrement citoyens lorsque notre culte sera citoyen: c'est à quoi nous devons travailler.»

On le voit, un reste d'erreur laisse passer encore quelques-unes de ses ténèbres sur ce beau passage; mais il s'y trouve aussi une franchise, des vœux, des aperçus, des vérités, une élévation trop rares dans les écrits juifs.

Tandis que la discorde et la désolation sont ainsi dans le temple; tandis que les nouveaux prophètes grommelant la synagogue et que la synagogue que les répudie, anathématise leurs ouvrages, les catholiques, bien qu'ils en soient souvent affligés, les apprécient avec indulgence, les citent avec honneur.

Encore une fois Juda le leur rend-il? Est-il même juste envers leurs travaux? Quand il ne les dénie pas avec les préventions et la haine d'un autre âge, ne les refoule-t-il pas autant qu'il le peut dans le silence et dans l'ombre? Ne leur tourne-t-il pas le dos tandis qu'il étale un œil toujours enthousiaste, une face incessamment adorante vers cette Allemagne qui ne néglige rien pour saper par la base le Pentateuque aussi bien que l'Évangile, le monaïsme aussi bien que le christianisme? Au lieu de s'y opposer, voici comment s'exprime à cet égard le nouveau traducteur de la Bible dans un éloge qu'il croit devoir faire de la sagesse et de l'élasticité pharisaïques. « Le seul esprit d'interprétation, dit M. Cahen, qui appartienne à notre siècle, le vrai pharisaïsme, le Talmud de notre époque, c'est le système rationnel. Déjà notre religion unitaire, sans mystères, sans métaphysique, est la plus rationnelle de toutes; notre culte consistant en bonnes œuvres et prières sans intermédiaires, sans autels, sans sacerdoce, sans victime réelle ou figurée, sans sacrements, est le plus simple de tous; mais plusieurs de ses pratiques, le règlement de ses solennités, ne s'accordent pas avec notre position actuelle: notre culte doit être du pays; n'allez pas le chercher au-delà des mers, dit un de nos plus anciens écrivains; or, la Palestine est pour nous au-delà des mers. Répudions l'Asie, devenons Européens, plus qu'autre, notre culte aura un type d'universalité, et de hautes destinées attendent notre croyance si belle. Elles semblent se préparer dans une contrée voisine, contrée si dieuse, consciencieuse, religieuse, dans l'Allemagne qui se passionne même pour des idées non directement liées à de terrestres intérêts, l'Allemagne, à laquelle nous devons Luther et Mendelssohn, nous donnera l'israélisme des temps modernes (2).»

On voit donc par M. Cahen même, que son annotateur ci-dessus avait bien raison de dire: « Les signes du siècle actuel, c'est un affaiblissement et bientôt une disparition de

croissance... notre religion, sans base ni sens, hors des traditions hébraïques, va sans cesse en affaiblissant, et sera remplacée non par le christianisme, ce qui ne serait pas le pis, mais par le plus grossier matérialisme... Il est à craindre que bientôt on ne puisse définir le judaïsme une opération qui consiste à circonvenir de futurs athées. » En effet, un culte sans Dieu?

S'il est tout naturel que les nouveaux écrivains juifs ne puissent plus goûter, admettre les rêveries de vieux rabbins talmudiques, il n'est pas étonnant non plus que ceux-ci, pour peu qu'il leur reste de monaïsme dans l'esprit, ne soient nullement satisfaits d'une profession de foi semblable à celle qu'un traducteur de la Bible vient de nous faire. Le jeune et le vieux rabbinisme ont raison dans leur blâme parce qu'ils ont tort dans leur dogme, parce qu'ils ont oublié, altéré ou répudié l'ancien. Si la Synagogue se perd dans son subtil pharisaïsme, la jeune Judée s'égare dans l'aride erreur des Karaites et des Sadducéens.

Le temple est donc une seconde fois détruit par la faute de ses enfants, et ce ne sera plus d'Israël ni de la Judée, mais de la tudesque et sceptique Allemagne que viendra l'israélisme; ce sera la Babel du Nord qui rétablira l'intelligence dans les langues, la lumière et l'harmonie dans le sanctuaire! Cet israélisme commence par le renversement de l'israélisme même c'est l'israélisme qui le salue, qui l'appelle, l'israélisme qui l'encourage, l'israélisme qui l'approuve! C'est faire l'œuvre de Samson au profit du Philistin. Aveugles et toujours aveugles, vous ne voyez donc pas ce qu'un grand Pape fait pour le monde et pour vous, en dépit de votre despotisme Allemand!

Ainsi repoussant la religion d'un pays qui les adopte et les rend libres pour les abstractions de ceux qui les tiennent esclaves et en dehors de la société civile et de ses faveurs, les évêques désertent l'Arche sainte au milieu du combat et l'abandonnent à l'ennemi. Ceux qui ne vont pas s'enfonçant de plus en plus dans le panthéisme indo-égyptien du Talmud d'où les avait tirés Moïse, s'enlèvent vers le panthéisme indo-germain de Spinoza et de Mendelssohn, ou vers le matérialisme de Saddoc. Il n'est plus que les catholiques ces gens (1) sourdement détestés, qui, à la place des enfants d'Aaron défendent le tabernacle et la loi, et veillent sur le sanctuaire au nom de Jéhova.

Si les Israélites, ou plutôt les Juifs (car les vrais Israélites ce sont les Samaritains qui ne les aiment pas) (2), délaissent la loi de Moïse et vont s'éloignant de plus en plus du christianisme, on doit néanmoins convenir qu'en général ils ne l'attaquent pas directement. Pourquoi faut-il qu'il en soit tout autrement de M. Salvador? Sous une forme ou sous une autre, dans ses Institutions de Moïse comme dans son Histoire de la domination romaine en Judée dont nous allons parler, M. Salvador, au fond, est sous le charme du même système que M. Cahen, quoiqu'ils ne s'entendent nullement d'ailleurs n'écrit guère que pour attaquer le Christ et sa loi. Homme du monde plutôt que savant, docteur tranquille mais non sans préjugé, raisonner froid mais non impartial, écrivain bien élevé plutôt que bien inspiré, s'il n'attaque pas avec la fureur grossière de la plèbe trompée de Jérusalem, c'est avec l'antipathie profonde, la haine étudiée du grand-prêtre et du pharisien.

N'était ce système hostile qu'il traîne partout, qu'il croit un système à lui, tandis que ce n'est qu'un système d'emprunt, un système médio-allemand qui le trouble, qui l'égaré, M. Salvador aurait pu faire un livre intéressant comme l'époque qu'il a choisie dans l'histoire de sa nation. Si l'on ne peut dire qu'il soit savant, on doit reconnaître qu'il a de l'instruction, qu'il aime et qu'il a étudié son sujet: ne qui gâte tout chez lui c'est l'idée préconçue: elle l'empêche de bien voir les choses, de s'élever à la vraie hauteur des événements. Comme annaliste, il raconte et groupe souvent les faits assez bien; mais comme philosophe il les détournent trop de leur sens, de leur portée naturelle, pour les courber à son système, système qui du reste n'est clair ni bien arrêté qu'en un point, son opposition, sa lutte constante et malheureuse contre le christianisme et son divin fondateur. Otez cette idée fixe, et l'ouvrage intéresserait, il servirait même neuf et nécessaire si l'on n'avait pas Josèphe, si Josèphe n'était pas si soigneusement traduit par le traducteur de la vie des Pères du désert, le docte et vieux d'Andilly. Il faudra bien y revenir même après M. Salvador pour avoir l'histoire pure et simple. Quoiqu'il ne parle pas du travail de d'Andilly, ce qu'il eût pu faire, M. Salvador a suivi Josèphe; il fallait bien: c'est le seul historien de cette époque; mais M. Salvador y a mis son idée, et c'est là le malheur.

M. Salvador ne remonte pas à l'origine des Juifs comme Josèphe: il les prend à l'établissement des Romains en Orient au temps de Pompée, pour les mener jusqu'à la ruine complète du temple et de la nationalité juive sous Trajan. Il n'oublie rien pour mettre en relief les efforts de ses aïeux pour secouer le joug romain, mais il pouvait en apprécier mieux, les résultats et les causes. Ils déployèrent certainement un grand héroïsme humain dans ces diverses guerres de l'indépendance, mais le temple, mais la nation sainte étaient condamnés, et Dieu n'était plus au milieu d'eux: il fallait tomber et se disperser sur la terre dans des espérances vaines, dans un désastre sans remède, dans un exil sans fin. Ce sont néanmoins ces espérances toujours frustrées, toujours reditoyées, qui, selon M. Salvador, recèlent le vrai salut du monde et le vrai catholicisme futur.

(1) Nom par lequel les Juifs désignent les étrangers, les infidèles.

(2) Les Juifs maudits, c'est ainsi qu'ils les nomment. Voyant les abus introduits par les successeurs de David dans la république divine des Hébreux, dix tribus puritaines s'écrièrent avec indignation: « Israël, à tes tentes! » et se séparèrent à jamais de la tribu de Juda pour regagner les montagnes de Samarie par lesquelles elles étaient entrées dans la terre promise, et d'où elles ne descendirent plus à Jérusalem. Les Samaritains, donc les faibles débris végétèrent tristement dans Naplouse, non actuel de leur antique métropole, ont tout perdu pour leur antipathie pour les Juifs. Nous devons dire à l'honneur de ceux-ci, et des Juifs français surtout, que quelques-uns d'entre eux ne laissent pas pour cela de paraître s'intéresser au sort infortuné de ces anciens frères ennemis.

(1) « Le mal est réel, dit M. Cahen dans les notes dont il flanque ce passage; mais, ajoute-t-il, il y a des suffrages qu'il faut peser et non compter: tels sont ceux que m'ont accordés quelques-uns de nos coreligionnaires que je citerais, si je me croyais autorisé à livrer leurs noms à la publicité. » Cette discrétion de M. Cahen est admirable. On ne saurait pallier mieux un mal; mais il n'en est pas moins vrai que le mal est réel.

(2) Il est vrai que dans les volumes suivants M. Cahen, ayant appris à mieux connaître cette merveilleuse Allemagne et vu qu'il en était pour ses avancés d'admiration et d'éloge, se calma un peu à son endroit. « Il est, dit-il, honorable pour notre patrie que la première traduction véritable de la Bible se publie en France. Déjà l'Allemagne nous imite sans nous nommer. Voilà le mal! Mais M. Cahen n'est pas le seul Français que l'Allemagne ait imité et même copié sans le nommer. Souvent elle prend sa science dans les anciens mémoires de nos académies et la renvoie en lourds fagots à notre ignare admiration. J'ai vu glorieux Herder pour des théories prises tout entières à Bullon, et je n'ai vu personne, pas même M. Quinet son traducteur, qui ait réclamé pour notre illustre compatriote. Il en est ainsi de bien d'autres. Que M. Cahen cesse donc de s'étonner; qu'il cesse aussi de dire que sa traduction soit la première traduction véritable de la Bible. Ce serait être injuste, ce serait être ingrat en pure perte envers les savants hébreux et chrétiens qui l'ont précédé, qui lui ont ouvert la carrière et débarrassé le chemin. S'il faut avouer que serrant son texte d'aussi près que possible, que reproduisant assez bien la concision, le bond du style, le saut abrupt de la phrase hébraïque, sa traduction a du mérite et une forme nouvelle, on doit dire aussi qu'on y trouve des défauts graves, d'affect plus graves qu'ils semblent systématiques.

S'il a changé le tour de phrase, il n'a ni surpassé l'exactitude, ni même atteint la vaste érudition du grand, du sage D. Calmet qu'il faut admirer et citer toujours quand il est question de la Bible. Je n'ai point comparé toute sa traduction avec celle de M. Cahen, mais j'en ai comparé plusieurs passages, et j'ai toujours remarqué que quelque nouveau qu'il paraît être, le sens qu'adopte M. Cahen, D. Calmet l'a vu, discuté, rejeté pour de bonnes raisons. Que M. Cahen ne nous dise donc pas que sa traduction soit la seule véritable, et qu'il cesse de s'étonner que l'Allemagne qui a toujours copié notre science, tout en feignant de la dédaigner, l'imité à son tour sans le nommer.

(1) « Le mal est réel, dit M. Cahen dans les notes dont il flanque ce passage; mais, ajoute-t-il, il y a des suffrages qu'il faut peser et non compter: tels sont ceux que m'ont accordés quelques-uns de nos coreligionnaires que je citerais, si je me croyais autorisé à livrer leurs noms à la publicité. » Cette discrétion de M. Cahen est admirable. On ne saurait pallier mieux un mal; mais il n'en est pas moins vrai que le mal est réel.

(2) Il est vrai que dans les volumes suivants M. Cahen, ayant appris à mieux connaître cette merveilleuse Allemagne et vu qu'il en était pour ses avancés d'admiration et d'éloge, se calma un peu à son endroit. « Il est, dit-il, honorable pour notre patrie que la première traduction véritable de la Bible se publie en France. Déjà l'Allemagne nous imite sans nous nommer. Voilà le mal! Mais M. Cahen n'est pas le seul Français que l'Allemagne ait imité et même copié sans le nommer. Souvent elle prend sa science dans les anciens mémoires de nos académies et la renvoie en lourds fagots à notre ignare admiration. J'ai vu glorieux Herder pour des théories prises tout entières à Bullon, et je n'ai vu personne, pas même M. Quinet son traducteur, qui ait réclamé pour notre illustre compatriote. Il en est ainsi de bien d'autres. Que M. Cahen cesse donc de s'étonner; qu'il cesse aussi de dire que sa traduction soit la première traduction véritable de la Bible. Ce serait être injuste, ce serait être ingrat en pure perte envers les savants hébreux et chrétiens qui l'ont précédé, qui lui ont ouvert la carrière et débarrassé le chemin. S'il faut avouer que serrant son texte d'aussi près que possible, que reproduisant assez bien la concision, le bond du style, le saut abrupt de la phrase hébraïque, sa traduction a du mérite et une forme nouvelle, on doit dire aussi qu'on y trouve des défauts graves, d'affect plus graves qu'ils semblent systématiques.

S'il a changé le tour de phrase, il n'a ni surpassé l'exactitude, ni même atteint la vaste érudition du grand, du sage D. Calmet qu'il faut admirer et citer toujours quand il est question de la Bible. Je n'ai point comparé toute sa traduction avec celle de M. Cahen, mais j'en ai comparé plusieurs passages, et j'ai toujours remarqué que quelque nouveau qu'il paraît être, le sens qu'adopte M. Cahen, D. Calmet l'a vu, discuté, rejeté pour de bonnes raisons. Que M. Cahen ne nous dise donc pas que sa traduction soit la seule véritable, et qu'il cesse de s'étonner que l'Allemagne qui a toujours copié notre science, tout en feignant de la dédaigner, l'imité à son tour sans le nommer.

(1) « Le mal est réel, dit M. Cahen dans les notes dont il flanque ce passage; mais, ajoute-t-il, il y a des suffrages qu'il faut peser et non compter: tels sont ceux que m'ont accordés quelques-uns de nos coreligionnaires que je citerais, si je me croyais autorisé à livrer leurs noms à la publicité. » Cette discrétion de M. Cahen est admirable. On ne saurait pallier mieux un mal; mais il n'en est pas moins vrai que le mal est réel.

(2) Il est vrai que dans les volumes suivants M. Cahen, ayant appris à mieux connaître cette merveilleuse Allemagne et vu qu'il en était pour ses avancés d'admiration et d'éloge, se calma un peu à son endroit. « Il est, dit-il, honorable pour notre patrie que la première traduction véritable de la Bible se publie en France. Déjà l'Allemagne nous imite sans nous nommer. Voilà le mal! Mais M. Cahen n'est pas le seul Français que l'Allemagne ait imité et même copié sans le nommer. Souvent elle prend sa science dans les anciens mémoires de nos académies et la renvoie en lourds fagots à notre ignare admiration. J'ai vu glorieux Herder pour des théories prises tout entières à Bullon, et je n'ai vu personne, pas même M. Quinet son traducteur, qui ait réclamé pour notre illustre compatriote. Il en est ainsi de bien d'autres. Que M. Cahen cesse donc de s'étonner; qu'il cesse aussi de dire que sa traduction soit la première traduction véritable de la Bible. Ce serait être injuste, ce serait être ingrat en pure perte envers les savants hébreux et chrétiens qui l'ont précédé, qui lui ont ouvert la carrière et débarrassé le chemin. S'il faut avouer que serrant son texte d'aussi près que possible, que reproduisant assez bien la concision, le bond du style, le saut abrupt de la phrase hébraïque, sa traduction a du mérite et une forme nouvelle, on doit dire aussi qu'on y trouve des défauts graves, d'affect plus graves qu'ils semblent systématiques.

(1) « Le mal est réel, dit M. Cahen dans les notes dont il flanque ce passage; mais, ajoute-t-il, il y a des suffrages qu'il faut peser et non compter: tels sont ceux que m'ont accordés quelques-uns de nos coreligionnaires que je citerais, si je me croyais autorisé à livrer leurs noms à la publicité. » Cette discrétion de M. Cahen est admirable. On ne saurait pallier mieux un mal; mais il n'en est pas moins vrai que le mal est réel.

(2) Il est vrai que dans les volumes suivants M. Cahen, ayant appris à mieux connaître cette merveilleuse Allemagne et vu qu'il en était pour ses avancés d'admiration et d'éloge, se calma un peu à son endroit. « Il est, dit-il, honorable pour notre patrie que la première traduction véritable de la Bible se publie en France. Déjà l'Allemagne nous imite sans nous nommer. Voilà le mal! Mais M. Cahen n'est pas le seul Français que l'Allemagne ait imité et même copié sans le nommer. Souvent elle prend sa science dans les anciens mémoires de nos académies et la renvoie en lourds fagots à notre ignare admiration. J'ai vu glorieux Herder pour des théories prises tout entières à Bullon, et je n'ai vu personne, pas même M. Quinet son traducteur, qui ait réclamé pour notre illustre compatriote. Il en est ainsi de bien d'autres. Que M. Cahen cesse donc de s'étonner; qu'il cesse aussi de dire que sa traduction soit la première traduction véritable de la Bible. Ce serait être injuste, ce serait être ingrat en pure perte envers les savants hébreux et chrétiens qui l'ont précédé, qui lui ont ouvert la carrière et débarrassé le chemin. S'il faut avouer que serrant son texte d'aussi près que possible, que reproduisant assez bien la concision, le bond du style, le saut abrupt de la phrase hébraïque, sa traduction a du mérite et une forme nouvelle, on doit dire aussi qu'on y trouve des défauts graves, d'affect plus graves qu'ils semblent systématiques.

RAPPORT

Du Comité Spécial nommé pour s'enquérir de l'Administration de la Station de la Quarantaine à la Grosse-Isle, auquel a été renvoyée la Pétition de A. Larocque, Ecr., de la part du Bureau de Santé de la Cité de Montréal.

(Suite)

62. Avez-vous quelques suggestions à offrir relativement au contrôle et à l'administration de l'établissement de la Quarantaine. Avez la bonté de nous dire comment, dans votre opinion, cet établissement devrait être administré?—Je serais d'opinion que l'on devrait nommer à l'instinct un Surintendant qui remplirait les fonctions d'Officier Visiteur, et aussi un Officier de santé qui devrait l'accompagner dans la visite des vaisseaux, au moins deux fois par jour, afin d'examiner la propreté et la ventilation; le principal Officier Médical ayant assez à faire à terre à surveiller l'hôpital. Je suis aussi d'opinion que, si l'on n'a pas des améliorations à cet établissement, un Officier Civil soit nommé Gouverneur, comme dans les hôpitaux de Marine et Militaires et les établissements de Quarantaine en Angleterre. Je suis certain que l'établissement de la Quarantaine à la Grosse-Isle ne peut pas bien opérer sans cela.

63. D'après ce que vous connaissez des établissements de Quarantaine en général, êtes-vous d'opinion que les règlements de Quarantaine de la Grande-Bretagne suffisent pour tout ce qui concerne la santé et la sûreté publique?—Oui, assurément.

64. Savez-vous, si, dans les établissements de Quarantaine en Angleterre on a soin de séparer les malades des personnes en santé?—Oui, c'est ce qui se pratique scrupuleusement.

65. Quelles sont, à votre connaissance, les précautions que l'on observe à l'égard des malades dans les ports de l'Angleterre?—Je ne connais pas tout celles que l'on observe à l'égard des malades qu'à l'égard des marchandises.

66. Savez-vous si on garde les malades à bord des vaisseaux ou si on les en débarque?—On les transporte à leur arrivée à bord des Lazarets flottants destinés pour cet objet, à Stangate Creek.

67. Ce qui suit a été mis devant le Comité par le dernier témoin:—

HÔTEL DE STORD,

Montréal, 1er juin 1847.

MONSIEUR,—Ayant visité l'établissement de la Quarantaine de la Grosse-Isle, sur l'invitation du Dr. Douglas, principal Officier Médical de la place, à l'effet de faire rapport à Son Excellence le Gouverneur-Général, de l'état dans lequel cet établissement se trouve actuellement, et aussi pour offrir telles suggestions pour son amélioration que je considérerais nécessaires de faire pour l'accommodement des malades qui y sont jetés en grand nombre au moment que l'on ne s'y attendait pas, j'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint une mémoire des mêmes qu'il m'a paru absolument nécessaire d'adopter sans délai.

J'ai, etc.,

(Signé),

EDWARD BOXER.

L'Hon. D. Daly, Secrétaire Provincial.

[Copie.]

SUGGESTIONS DE LA PART DU CAPITAINE BOXER, pour être adoptées immédiatement pour l'amélioration de l'établissement de la Quarantaine à la Grosse-Isle:—

- 1. Des appentis devant servir d'hôpital et repaires de contenir 2000 malades devraient être élevés sans délai.
2. Il devrait être envoyé sans délai un nombre suffisant d'Officiers de santé à l'établissement; deux au moins devraient être nommés pour surveiller les vaisseaux dévoués en quarantaine, et un Surintendant devrait aussi être nommé pour exiger la propreté et la ventilation des vaisseaux, et il devrait aussi avoir une chapelle de police pour cet objet. Tous les vaisseaux devraient être visités au moins deux fois par jour.
3. Il serait à propos d'envoyer immédiatement à la Grosse-Isle des couchettes, des couvertures, etc., avec les moyens de bien-être nécessaires qui peuvent dispenser des malades, et aussi une quantité suffisante de charbon de bois.
4. Un nombre suffisant de garde-malades et de serviteurs pour les hôpitaux devrait y être envoyé sans délai, ainsi que des poêles, des batteries de cuisine et des chaudières.
5. L'on devrait envoyer immédiatement une quantité suffisante de vivres saines, pour l'usage des émigrés, à la Grosse-Isle.
6. Des soldats qui seraient chargés de tentes devraient être envoyés aussitôt que possible à la Grosse-Isle, et il serait à désirer que l'on y envoyât deux ou trois Sergents d'hôpitaux militaires, si l'on pouvait se les procurer, pour surveiller l'hôpital.
7. Il me paraît aussi de la plus haute importance que l'on devrait embarquer sans délai les émigrés non malades de ces vaisseaux dans des bateaux à vapeur pour les transporter au lieu de leur destination, ce qui éviterait à leur destination inutile à Québec; après quoi l'on devrait nettoyer les épaves et y faire des fumigations, et permettre ensuite qu'ils puissent procéder à leur voyage. Il devrait être nommé un Officier de Douane, et au Député-Agent des émigrés pour les libérer à cet effet.
8. Il me paraît absolument nécessaire, sous les circonstances actuelles, d'engager un petit bateau à vapeur pour transporter les malades des vaisseaux à l'hôpital et pour les autres objets de l'établissement, lequel serait placé sous les ordres du principal Officier de santé.

21 juillet 1847.

A. C. Buchanan, Ecr., principal Agent des émigrés à Québec, est appelé et interrogé:—

67. En quel temps s'est ouverte la Station de la Quarantaine à la Grosse-Isle cette année?—Le premier jour de mai.

68. Quelle était la forme numérique de l'établissement à son ouverture cette année?—Je ne puis le dire, attendu que je n'ai rien à faire avec l'établissement officiellement; je crois que cet établissement est sous la direction du Secrétaire Provincial. Le Dr. Douglas m'a informé, en avril dernier, qu'il avait demandé de l'assistance supplémentaire et qu'il en avait obtenue.

69. Avez-vous été à la Grosse-Isle, cette année, et combien de fois?—J'y ai été trois fois cette saison: la première fois à la fin de mai, quand les vaisseaux ont commencé de joindre, avec les Commissaires de santé nommés par le Gouvernement, et la troisième fois la semaine dernière, avec l'Hon. M. Cameron.

70. Quelle était la forme de l'établissement, à votre première visite, en mai?—Je crois qu'on l'avait renforcé de quatre ou cinq Médecins.

71. Combien y avait-il de malades quand vous avez visité la Grosse-Isle la première fois?—Cinq ou six cents.

72. Quels logements y avait-il pour les malades?—Il y avait l'hôpital et les appentis, ci-devant occupés par les émigrés en santé, additionnellement au nombre de tentes qui y a été envoyé. Je ne puis dire le nombre de garde-malades qu'il y avait dans le temps; mais je sais que le nombre en était bien petit pour le besoin qu'il y en avait, aussi peu de literie, mais on travaillait alors à s'en procurer en ville. Il y avait deux rangées de lits dans une ou deux bâtisses, placées l'une au-dessus de l'autre.

73. Quel est le nombre total des émigrés arrivés à la Grosse-Isle et à Québec à venir jusqu'à ce jour, et quel est le nombre total des émigrés arrivés peut-être de 55,000.

Table with 2 columns: Description of arrivals and deaths, and corresponding counts. Total: 5339.

74. Avant l'ouverture de la navigation n'avez-vous pas appréhendé l'augmentation de la maladie parmi les émigrés, et n'avez-vous pas fait des représentations à ce sujet. Dites quand vous avez fait de telles représentations?—J'ai appréhendé une augmentation bien considérable dans le nombre des malades parmi les émigrés de cette année, mais je n'ai pas fait de représentations officiellement au Gouvernement attendu que ce n'était pas un sujet qui regardait mon Département.

75. Croyez-vous le présent établissement à la Grosse-Isle suffisant pour les fins d'une quarantaine, et dans ce cas donnez-en vos raisons; et dans le cas contraire ayez la bonté de faire telles suggestions pour son amélioration que vous croiriez nécessaires?—Je conçois que le présent établissement suffirait pour toutes les fins auxquelles on l'a destiné, si on érigait des appentis à l'extrémité de l'Isle, à l'endroit où sont érigées les tentes maintenant en usage pour la réception des émigrés en santé qui sont débarqués des vaisseaux. Il serait à propos aussi de construire un autre qui pour faciliter le débarquement des émigrés en santé, ce qui se fait actuellement avec beaucoup d'inconvénients dans de petites chaloupes.

76. Quand vous avez été à la Grosse-Isle la dernière fois, y avait-il dans aucune des bâtisses ou tentes employées comme hôpitaux, une double rangée de lits?—Je n'ai pas visité les appentis employés comme hôpitaux à mon dernier voyage à la Grosse-Isle, et je ne puis dire si on a enlevé la double rangée de lits.

77. Connaissez-vous l'établissement de Quarantaine à New-York, et si vous la connaissez, veuillez nous dire la manière dont les choses y sont réglées?—Je ne connais pas comment s'administre la Station de Quarantaine à New-York.

78. Etiez-vous d'avis, avant l'ouverture de la navigation, qu'il fut fait de nouveaux règlements, outre ceux qui existent actuellement, pour l'administration de la Quarantaine cette saison?—Non; je considérerais comme suffisants les règlements déjà existants, mais pensais qu'il fallait de toute nécessité que l'on y augmentât le nombre des Médecins.

23 juillet 1847.

Le Révérend M. O'Reilly Prêtre Catholique Romain, est appelé et interrogé:—

78. Je crois que vous avez passé quelque temps à la Station de Quarantaine à la Grosse-Isle?—Oui.

79. En quel temps?—Je crois que j'y suis descendu le 6 juillet et que j'en suis revenu mercredi le 14, au matin.

80. Qui avait la charge de la Station quand vous y êtes arrivé?—Le Dr. G.M. Douglas, qui alors était malade, je crois, mais qui est actuellement à son devoir.

81. Y avait-il une quantité suffisante de literie et de fournitures d'hôpital pour les malades?—Assurément non; j'ai vu des émigrés dans les appentis comme dans les tentes, couchés sur la planche nue et sur la terre par des nuits et des jours entiers, sans lits ni couvertures. Quand je remarquai ceci au Dr. Fortin (qui avait la charge des deux nouveaux appentis) et à l'Officier (M. Harper), ils m'informèrent qu'il ne pouvait point se procurer de pallis.

82. Approuvez-vous la manière dont on couchait les émigrés?—Dans plusieurs cas on a fait coucher jusqu'à deux ou trois personnes ensemble dans le même lit et j'ai été obligé d'avoir vu qu'on ne faisait point de distinction à l'égard du sexe, de l'âge ou de la nature de la maladie. Dans un des vieux appentis il y avait une double rangée de lits.

83. Y avait-il une quantité suffisante de nourriture pour les émigrés malades et en santé?—Je ne puis le dire positivement, mais il m'a paru, ainsi qu'à mes collègues du Clergé, qu'il n'y en avait pas assez et que la nourriture était distribuée par les garde-malades sans attention de leur part au besoin ou à la capacité des malades. Le pain était mal boulangé.

84. La propreté était-elle assez bien observée?—Je le crois, en regard au petit nombre de garde-malades; cependant les choses étaient loin de ce qu'elles auraient dû être.

85. Quelles peines prenez-vous, si on en prend, pour procurer du bon air aux malades?—Je crois qu'on leur donne trois fois par jour soit de thé, de gruau ou de bouillie.

86. Quel était le traitement des malades à bord des vaisseaux?—Je n'ai visité que deux vaisseaux, le "Scot" et le "Triton". Le "Scot" a perdu cent trente-huit passagers dans son voyage, et le "Triton" quatre-vingt-sept, suivant le rapport des Médecins. Nous avons administré les derniers sacrements à environ deux cents passagers à bord de ces deux vaisseaux, et plus autres étaient dangereusement malades.

87. Vous a-t-il paru qu'on avait pourvu suffisamment aux besoins des passagers durant le voyage?—Je n'ai pas eu le temps de m'en instruire.

88. Comment enterrait-on les morts à la Grosse-Isle, et différait-on de les enterrer?—On ne différait point de les enterrer. Le révérend M. Harper, qui était d'ordinaire occupé à faire les enterrements, m'a informé qu'on ne savait les fosses que de quatre pieds de profondeur et qu'on y plaçait trois rangées de cercueils dans ces fosses. Les urnes au-dessus des autres; conséquemment il ne devait pas y avoir une quantité suffisante de terre par-dessus.

89. A quelle distance est le cimetière de l'hôpital?—Environ deux acres, et il y a des tentes tout autour du cimetière.

A continuer.



MELANGES RELIGIEUX

MONTREAL, 31 DECEMBRE 1847.

NOUVELLES D'EUROPE.

Nous nous empressons de donner la traduction du discours royal à l'ouverture de la session du parlement anglais. Nous le ferons suivre d'un résumé des nouvelles que contiennent les correspondances reçues de Londres; ce dernier résumé est emprunté au Journal de Québec.

DISCOURS DE LA REINE.

Jedi, le 18 novembre, le parlement impérial s'est assemblé à Westminster, M. Shaw Lefevre a été reçu orateur, et le reste de la semaine a été employé à faire prêter serment aux nouveaux membres. Le mardi suivant, le discours royal qui suit fut prononcé par commission: Milords et Messieurs,

Sa Majesté nous a ordonné de vous donner les raisons qui l'ont engagée à assembler le parlement au temps actuel. Sa Majesté a vu, avec bien de la peine, la détresse qui existe depuis quelque temps parmi les classes commerciales. Les embarras du commerce ont été à certaine époque tellement aggravés par un sentiment général de crainte et d'alarme, que S. M., dans le dessein de ramener la confiance, a autorisé ses ministres à recommander aux directeurs de la Banque d'Angleterre d'adopter tels procédés nécessaires par les exigences du moment. Ces procédés auraient pu conduire à une infraction de la loi. Mais Sa Majesté éprouve une grande satisfaction de pouvoir vous informer que la loi n'a pas été enfreinte, que l'alarme est diminuée, et que la gêne qu'éprouvaient les intérêts des banques et du commerce est bien moins grande.

Labondance récente que vient d'avoir le pays, a allégé les maux qui accompagnent toujours un manque d'emploi dans les districts manufacturiers.

S. M. a cependant à regretter la réapparition d'une grande détresse dans quelques parties de l'Irlande, causée par la rareté de la nourriture ordinaire du peuple. S. M. espère que cette détresse sera matériellement diminuée par les efforts qui ont été faits pour mettre à effet la loi de la dernière session du parlement, pour le soulagement des pauvres indigents.

S. M. a appris avec satisfaction que les propriétaires fonciers se sont prévus des moyens mis à leur disposition, grâce à la libéralité du parlement, pour l'amélioration des terres. S. M. déplore que, dans certains comtés d'Irlande, des crimes atroces aient été commis, et qu'un esprit d'insubordination s'y manifeste, de manière à conduire à une résistance organisée au cours de la loi. Le Lord Lieutenant a employé, avec vigueur et énergie, les moyens que la loi met à sa disposition, pour découvrir les coupables et empêcher la répétition de semblables actes. S. M. croit cependant qu'il est de son devoir envers ses sujets pacifiques et bien disposés, de demander l'assistance du parlement pour adopter telles mesures qui puissent empêcher la commission du crime dans certains comtés et districts de l'Irlande. S. M. voit, avec l'anxiété et l'intérêt le plus profond, l'état présent de l'Irlande, et elle recommande à la considération du Parlement telles mesures qui, sans porter atteinte aux droits de propriété, puissent avancer la condition sociale du peuple, et tendre à l'amélioration permanente de cette partie du Royaume-Uni.

S. M. a appris, avec bien de la peine (has seen with great concern), le commencement de la guerre civile en Suisse. S. M., de concert avec ses alliés sur ce sujet, a exprimé sa disposition d'user avec eux de son influence amicale dans le dessein de prouver de nouveau à la confédération Suisse la jouissance des bienfaits de la paix. S. M. croit, avec confiance, au maintien de la paix générale de l'Europe. S. M. a conclu, avec la République de l'Equateur, un traité pour la suppression du commerce des esclaves. S. M. a donné des ordres pour que ce traité soit mis devant vous.

Messieurs de la chambre des communes, S. M. a donné ordre que les estimés pour l'an prochain soient préparés pour vous être soumis. En les faisant, on a particulièrement en vue les exigences du service public.

Milords et Messieurs,

S. M. recommande, à la considération du parlement, les lois qui régissent la navigation du Royaume-Uni, dans la vue de s'assurer s'il ne serait pas possible de leur faire tels changements qui, sans porter atteinte à notre force maritime, puissent favoriser les INTÉRÊTS COMMERCIAUX ET COLONIAUX de l'Empire.

S. M. a cru devoir nommer une commission pour indiquer les meilleurs moyens d'améliorer la santé de la Métropole, et S. M. recommande à votre attention particulière telles qui pourraient vous être soumises relativement à la santé publique. S. M. a bien pris part aux souffrances qu'endurent les classes ouvrières dans les districts manufacturiers de la Grande-Bretagne et dans plusieurs parties de l'Irlande, et a remarqué, avec admiration, la patience avec laquelle en général on a supporté ces souffrances. La détresse qui a régné dernièrement parmi les classes commerciales a affecté plusieurs branches importantes du revenu, mais S. M. a la confiance que le temps n'est pas éloigné où, avec la grâce de la divine providence, le commerce et l'industrie du royaume-uni auront repris leur activité accoutumée.

La question de pouvoir à la défense nationale acquiert de plus en plus de l'importance en Angleterre, et les hommes éminents qui ont exprimé cette pensée lors de l'apparition de la brochure du prince de Joinville, ne désespèrent pas de voir l'énergie du gouvernement se porter vers cet objet principal. Au milieu de ces dispositions des esprits, une lettre du duc de Wellington au général Buryngue, dans laquelle le noble duc laisse entrevoir les bons résultats de son énergie persévérante dans ce sens, est tombée aux mains des cercles privés. Cette coïncidence a eu l'effet de raffermir on ne peut plus les esprits dans l'espoir de voir réaliser le projet, et l'on croit déjà voir des preuves que la pensée du gouvernement y a été dirigée depuis un ou deux ans, dans la formation de bataillons aux arsenaux de marine et dans l'avancement des pensionnaires de Chelsea.

Parmi les sujets qui occupent le plus l'attention du gouvernement, viennent les tristes désordres qui ont lieu dans quelques

provinces de la malheureuse Irlande, au point que le parlement impérial va se saisir de la discussion d'une loi coercitive qui pourvoit au renforcement des garnisons dont le contrôle général demeurerait aux mains du lord-lieutenant d'Irlande. Cette loi deviendrait nulle du moment que la vie et la propriété des citoyens ne seraient plus en danger. On pense qu'elle passera à une forte majorité.

A côté de cette mesure qui ne peut manquer de faire saigner les plaies de ce pays infortuné, le gouvernement semble disposé à lui porter quelques consolations dans les promesses de législation saine et pratique que l'on se propose de faire en sa faveur pendant la session actuelle. On semble être convaincu que ni les secours en blé ou en argent, ni les souscriptions libérales qu'on a vu se faire ne peuvent rien en face d'une si grande infortune, et qu'il faut une législation qui donne à l'Irlande des chances d'améliorer sa condition, de se placer dans une position indépendante et honorable, et de rendre sa population heureuse et prospère.

Puisse donc enfin quelque chose d'équitable, quelques mesures fortes, votées sincèrement, s'effectuer en faveur de l'Irlande et l'Angleterre, pour ne l'efflechter qu'à la dernière heure, n'en recouvre pas moins les bénédictions du monde entier.

Les nombreux faillites ont rendu le commerce de bois à peu près nul, et la confiance ne peut survivre en face des craintes de nouveaux désastres. La suspension des travaux de construction a beaucoup contribué aux embarras présents à Liverpool, les affaires de ce genre ne sont pas meilleures.

La faillite, qui semble avoir touché à son terme parmi les sommités commerciales, est descendue dans les classes moyennes, où les victimes se comptent selon qu'elles se trouvent plus ou moins à la proximité des grandes obstructions, ou de l'influence exercée par la suspension des travaux de chemins de fer.

Une circulaire vient d'être adressée de Downing street, donnant instruction aux autorités dans les colonies Anglaises de nommer les Prêtres Catholiques Romains par les titres qu'en leur donne dans leur propre église et auxquels ils ont droit, leur disant avec, "Votre grâce," "Votre Grandeur," selon le degré.

Lord Normanby vient de recevoir la grande croix de l'ordre du Bain.

Il paraît qu'en Suisse, les catholiques se sont défendus d'une manière désespérée, surtout à Lucerne où il y a eu beaucoup de sang répandu (par des compatriotes). Sir Stratford Canning a quitté Londres se rendant à Berne par Paris pour engager le gouvernement fédéral à suspendre ses violents procédés, et à écouter les termes proposés par les cabinets européens.

C'est aujourd'hui le dernier jour de l'année; le trente-un de décembre est enfin arrivé! Que de choses se sont passées durant cette année; que de faits ont eu lieu; que d'individus y ont cessé de vivre! Mais...

Nous nous apercevons que nous venons en dernier lieu d'aborder un sujet un tant soit peu triste pour le moment présent; c'est celui qui doit être le dernier pour chacun de nous. Nous ne nous y arrêtons pourtant pas; car nous ne désirons point mettre la tristesse au cœur de ceux où règne la joie. L'allégresse est trop rare pour que nous nous permettions d'abréger ce joyeux moment. Nous nous contenterons d'observer qu'il n'est quasi aucun instant dans l'année, quelque joyeux qu'il soit, dans lequel la pensée de la mort ne trouve sa place.

En finissant cette année, il nous faut un instant reporter nos regards sur les jours qui viennent de finir; n'oublions pas les belles et heureuses réformes opérées dans ces douze derniers mois, par le Roi des réformateurs sensés, éclairés et pieux que nous apercevons en tous lieux. N'oublions pas que la Liberté bien entendue des peuples a fait un grand pas durant cette période, un pas de géant et que les idées rétrogrades ont dû céder devant elle, rétrograder. Parlerons-nous des malheurs de nos frères du Liban, de la Suisse et surtout de la malheureuse, de l'infortunée Irlande. Dans ces jours de joie souvenons-nous que, si nous avons bien du superflu, il est beaucoup de nos frères qui n'ont rien ou qui meurent de faim. Rappelons-nous encore les heureuses dispositions manifestées durant cette année par presque toutes les Cours de l'Europe à l'égard du Souverain-Pontife et les progrès étonnants du catholicisme dans la métropole, la Grande-Bretagne. Rappelons-nous encore, d'une part, la crise commerciale et financière de la reine des mers, et d'un autre côté et plus près de nous les succès éclatants d'une république dont on ne saurait prévoir la destinée. Puis, regardant autour de nous, ayant bien soin de n'oublier pas les nombreux inextinguibles de nos alliés naturels, et le courage héroïque de nos excellents prêtres et des saintes filles de nos communautés. Gardons en notre mémoire leurs exemples admirables et leur dévouement sans bornes. Enfin préparons-nous à la nouvelle année qui va commencer; que nos vœux soient droites, que nos âmes soient fortes et courageuses, que nos volontés soient fermes et unies. Nous sommes sûrs par là de faire triompher les bons principes moraux et politiques de faire jouir notre patrie des bienfaits inappréciables d'un gouvernement fort, puissant, honnête et populaire!

BIENFAISANCE.

C'est avec une satisfaction des plus grandes que nous apprenons que M. Charles Lacroix, fils de P. J. Lacroix, ce bon bourgeois de cette ville, n'a pas eu pouvoir mieux signaler ces jours derniers les premiers actes de sa majorité, qu'en faisant une action de bienfaisance très-remarquable envers une des institutions religieuses les plus utiles de Montréal. Il s'agit de la remise gratuite d'un consistat de la valeur de £5000 pour son usage, dont les honnêtes gens de la Providence lui devaient redevables. C'est là un don qui n'est pas ordinaire; c'est là un don qui marque certainement un beau et grand cœur. M. Lacroix commence ou ne peut mieux sa vie publique; il débute par la bienfaisance. Qu'il continue, il se fera honneur; il fera honneur à son pays; il fera honneur à sa famille; il soutiendra noblement les beaux et touchants exemples d'un père si bien connu pour son zèle pour les établissements de charité et pour le soulagement des pauvres indigents. M. G. Lacroix d'ailleurs montre qu'il sait parfaitement choisir les dépositaires de ses aumônes; il ne pouvait en effet en choisir de plus pieuses, de plus charitables, de plus infatigables que ces laborieuses filles de la Charité, qui, malgré le grand nombre de bonnes œuvres qu'elles accomplissent, sont encore dans un état pénuiaire peu satisfaisant. L'Institut de Providence est, si l'on veut, sur un pied respectable; cependant il n'en est pas moins vrai qu'il prouve un état continu de gêne, par suite des nombreuses et diverses occupations et des dépenses assez grandes qu'exigent journellement les œuvres de charité auxquelles se livrent sans cesse ses membres. Ce don ne pou-

vaient donc venir dans un temps plus opportun ; c'est un beau don, un don qui mérite toute la reconnaissance de l'établissement qui le reçoit, et exige pour son auteur les félicitations de toutes les personnes amies de la religion, amies des pauvres, amies de leur pays.

Pendant que nous en sommes à parler de bienfaisances, nous ne saurions faire mieux que de citer d'autres noms et d'autres faits qui méritent une mention spéciale. Nous voulons d'abord parler de feu M. Fleury St. Jean et de sa charitable dame. Du vivant de ce respectable citoyen, plus d'une fois des aumônes considérables ont été dans le sein des pauvres dont il était un protecteur distingué. Depuis sa mort, la maison de la Providence a éprouvé encore la libéralité de ce bon citoyen ; car par, le dernier acte de ses volontés, M. St. Jean a fait à cette Institution un legs généreux qui vient de lui être payé. Ce sont là de ces choses qu'il ne faut pas oublier ; elles suffisent seules pour faire l'éloge d'un homme.

Ce ne sont pas là encore les seuls actes du même genre ; en voici encore plusieurs qui ne sauraient se passer sous silence. Feuille dame Baron a légué en mourant la belle somme de cent livres courtes à l'Institut de la Providence qu'elle chérissait particulièrement. Monsieur et Madame De Lorier, décédés l'un dans le cours de l'été dernier et l'autre au commencement de ce mois ont montré leur cœur charitable et leur âme compatissante. Ils ont légué de grandes sommes aux établissements religieux de cette ville. Plus de quinze cents louis en effet doivent être payés successivement à l'Hôpital des Sœurs Grises, au Monastère du Bon Pasteur, à la Maison de la Providence, au dépôt de la paroisse de Montréal et à l'œuvre diocésaine de la Propagation de la Foi. Leur exécuteur testamentaire est le charitable M. P. J. Lacroix. Ce n'est pas encore assez, voici un autre fait arrivé ces jours derniers. Un bon et respectable citoyen d'un des faubourgs de cette ville a une nombreuse famille et n'est pas dans l'aisance, tant s'en faut. Eh bien ! dernierement dans une négociation, il a su faire un excellent marché, et malgré son peu de moyen, malgré les besoins de sa famille, il a pris de son petit avoir la somme de quinze piastres qu'il a donnée pour la belle œuvre de la Propagation de la Foi.

Voilà, il nous semble, de beaux faits, des faits qui méritent d'être cités. Ce sont des actes de citoyens généreux qui aiment à faire le bien dans l'ombre et le silence, et n'attendent pas leur récompense ici-bas. Ce sont des faits qui font honneur et à ceux qui en sont les auteurs et à la sainte religion qui les inspire. Ce sont des faits qui, malgré les désirs de ces charitables citoyens, ne devraient demeurer inconnus. Car ceux qui sont ainsi les objets de leur charité ne peuvent se conclamer à garder le silence et à n'offrir pas leurs remerciements les plus affectueux à leurs bienfaiteurs. Ce sont enfin des faits que nous-même nous ne pouvons taire et cacher ; nous aimons trop à faire connaître le vrai mérite, et puis la connaissance de semblables actes de bienfaisance ne peut que produire d'heureux résultats.

NOUVELLES ELECTORALES.

An Saguenay, M. De Salles Laterrière, se met de nouveau sur les rangs ; il sera élu par acclamation. M. Chauveau est de nouveau membre du parlement pour le comté de Québec ; membre de l'opposition. A Dorchester, M. Lemieux, membre de l'opposition, a été réélu par acclamation. M. Daly est aussi élu à Mégantic ; conservateur. Pour les Trois-Rivières, l'élection doit se tenir le 3 janvier ; M. L. Palette et Dumoulin sont seuls candidats ; le jour de la nomination, la majorité des électeurs présents paraissait en faveur de M. Dumoulin. Pour Rouville, la nomination a eu lieu le 27 ; M. Jones s'est retiré de la lutte ; les seuls rivaux sont MM. Hubert et Davignon ; l'élection se tiendra le 4 et le 5 janvier ; les chances paraissent être pour M. Hubert. A Val-d'Audouin, un correspondant de la Minerve nous apprend que MM. Harwood, Mougnaux et Mathison se présentent ; l'élection est pour le 3 janvier. Au Lac des Deux Montagnes, la nomination a eu lieu le 27 ; MM. Scott et Wainwright sont les deux seuls candidats ; l'élection est pour samedi. La Gazette de Montréal de ce matin dit que M. Egan est élu pour l'Ottawa ; elle ajoute qu'on fait courir le bruit que M. L. J. Papineau est élu pour St. Maurice, M. Johnson pour Drummond et M. Foster pour Shefford ; les trois derniers faits ne sont pas sûrs. M. Badgley est réélu à Missisquoi ; comme de raison, c'est un partisan du ministère. A Sherbrooke, M. B. C. A. Guy est élu par acclamation et représentant pour la ville. A Kingston, M. McDonald a triomphé ; membre du ministère. A Breckville, M. G. Sherwood a triomphé par une majorité de 35 voix. Toronto a réélu ses anciens membres, M. M. Sherwood et Boulton, deux ministériels. A Essex, le col. Prince est élu ; c'est un membre de l'opposition. A Hamilton, Sir Allan McNab a été élu par acclamation ; c'est un membre de l'opposition. M. Wilson a été élu pour London ; c'est un partisan du ministère. M. McCannell, conservateur, est élu pour Stansted. A Niagara, M. Dickson, l'ancien membre, est réélu ; nu conservateur. Pour Hastings, M. Marney, conservateur, a perdu son élection ; M. Flint, de l'opposition lui succède. Simcoe renvoie M. Robinson conservateur au parlement. A Carleton, la nomination des candidats a eu lieu le 23 ; les candidats sont MM. Mallock, Lyon et Johnson ; ce jour-là la majorité des électeurs présents paraissait en faveur de M. Mallock. L'élection a eu lieu hier et avant-hier. Les journaux en faveur du ministère chantent victoire par le ton qui court, parce qu'il se voit jusqu'à présent en majorité dans le H.-C. Mais il faut bien remarquer : les élections des bourgs-pourris ont été fixées pour la première, afin de jeter par leur résultat de la poudre aux yeux et faire croire que la majorité du peuple est en faveur du ministère. Les libéraux savent mieux ce qui en est ; ils ne voient dans ces manœuvres qu'une raison de plus de redoubler d'efforts et d'énergie, afin de faire triompher le peuple. Les vrais amis du pays demandent donc la plus grande union parmi les électeurs libéraux ; il leur demandent à tous de ne se livrer pas à l'apathie ; mais ils leur demandent à tous d'aller les jours d'élections voter en masse pour les candidats populaires.

M. DELORME.—Nous apprenons avec plaisir que M. L. Delorme a été admis avant hier à la pratique du droit devant le Juge Smith. MM. Chénier et Carlier étaient ses interrogateurs M. Delorme a étudié chez MM. Lafontaine et Berthelot ; succès à lui.

LA SAISON.—Depuis mardi, le peu de neige que nous avions à Montréal et aux environs est disparu ; les voitures d'été ont de nouveau chassé celles de l'hiver, et nous voilà encore une fois à nous croire en automne ou en printemps. Aujourd'hui, il fait doux, une épaisse brume enveloppe toute la ville, et il tombe une pluie légère.

M. A.—Paul Benoit, ér., de Deschambault, a été élu maire du comté de Portneuf de préférence à A. C. Taschereau, ér., par une division de 9 contre 3.

FAITS DIVERS

CHEMIN DE FER EN CONSTRUCTION AUX E.-U. De Richmond à la Nouvelle-Orléans 1050 De la Nouvelle-Orléans, Cincinnati et Columbus. 1200 De Buffalo à Milwaukee 700 De Québec à Halifax 720 " à Montréal 180 De Troy à Montréal 180 De Rochester à Dunsville 47 " à Medina 42 De Hamilton (Canada) à Détroit 180 De Portland (Maine) à Halifax. 550 Total 4532

Le 7 août dernier, une correspondance a été reçue à New-York pour Montréal, plus de 1200 milles de distance, elle a été transmise, la réponse a été obtenue et la réception a été reconnue par l'opérateur à Montréal en 30 minutes du moment où la correspondance primitive avait été reçue à New-York.

Sur la ligne de New-York à Boston, il a été envoyé de New-York à Boston une lettre ordonnant la vente de 50 actions de chemin de fer. La lettre a été remise, la vente faite, et la personne, qui avait ordonné la vente avait les retours de la vente, 12 minutes après le moment qu'elle avait laissé son ordre au bureau de New-York.

ETATS-UNIS ET ANGLETERRE.

Le Tableau suivant montre l'accroissement de la population de ces deux pays, d'après les meilleures autorités, depuis l'année 1790 jusqu'en 1840.

Etats-Unis. Angleterre. 1790 3,929,827 8,540,738 1800 5,305,940 10,942,646 1810 7,239,814 12,596,803 1820 9,638,101 14,481,139 1830 12,866,020 16,648,028 1840 17,068,656 18,844,434

Si on laisse de côté les fractions, on a pour terme moyen de l'augmentation de la population :

E. U. Ang. De 1790 à 1800 35 28 p. 100 De 1800 à 1810 36 12 De 1810 à 1820 53 14 De 1820 à 1830 33 15 De 1830 à 1840 32 18

L'augmentation moyenne aux Etats-Unis, tous les dix ans, depuis les dernières 50 années, est d'un peu plus de 34 pour 100. A ce compte, le nombre des habitants des Etats-Unis serait de 22,872,238 en 1850.

Si l'augmentation dans la période présente de 10 ans est de 22 pour 100 en Angleterre, en 1850 la population des deux pays sera à peu près égale.

Il faut observer toutefois que la population de l'Irlande n'est pas ici comprise dans celle de l'Angleterre. L'Angleterre contient 21 millions d'acres de bonne terre, et 10 autres millions de terre bonne à mettre en culture.

Il a été prouvé par l'expérience qu'un acre de bonne terre peut fournir à la subsistance de 4 personnes.

Supposons que chaque acre des 24 millions puisse nourrir 3 personnes, et que chaque acre des 10 millions susceptibles d'amélioration puisse en nourrir 1 ; d'après ce calcul, la terre d'Angleterre pourrait suffire à l'entretien de 112 millions d'individus.

Supposons encore qu'il y aura 23 millions d'habitans en Angleterre en 1850, et que cette population se double tous les 50 ans, il n'y a pas lieu de craindre que la population outre-passe les moyens de subsistance, fournis par les facultés productives du pays, pendant un siècle à venir.

Si le pays parvenait à développer tous ses ressources de production, et si l'on ne gaspillait pas les moyens de subsistance dans les distilleries et dans les manufactures de coton et autres, l'Angleterre se verrait nullement dans la nécessité d'importer chez elle des autres pays des grains ou tout autre denrée, pour la subsistance de sa population. Orléanais.

LES MELANGES.—Une revue scientifique et littéraire vient de paraître dans notre ville : elle a pour titre The New-Orleans Miscellany, et pour éditeur le docteur Macaulay. Le premier numéro que nous avons sous les yeux, forme une brochure d'une épaisseur modérée et qui renferme des articles fort variés et fort nombreux. Ils s'élevaient à trente et abordent les sujets les plus exposés. Le drot, la littérature, la science, la fantaisie, biographie, la critique, la poésie, etc., s'y montrent tour à tour ; et pour qu'on puisse juger d'un seul coup de tout ce que peut offrir la nouvelle Revue, nous dirons qu'on y trouve même des vers latins, et même de bons vers latins. Un pareil recueil doit plaire à tous ceux qui s'intéressent au progrès des sciences et de la littérature dans le Sud.

UN BARIL QUI VAUT SON PESANT. . . DE LARD.—On s'est plaint bien souvent des fraudes commises par les exportateurs européens dans le poids ou le mesurage de leurs marchandises ; mais aucun n'avait encore, que nous sachions, poussé les choses au point que vient de le faire un expéditeur du Mississippi. En ouvrant la semaine dernière, un baril de lard venant de Cincinnati, on a reconnu qu'il sur 60 livres de poids brut, le contenu n'en pesait que 34, ce qui laissait pour le contenant le chiffre rond de 26 livres. L'acheteur a pensé avec raison que c'était rather too much, et a renvoyé la marchandise, en déclarant que son intention avait été d'acheter du lard et non pas des barils.

MORT.—M. Nicolas Fay, chanoine de Reims, vient de mourir, le 5 octobre, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

M. l'archevêque de Paris a adressé samedi dernier au clergé de son diocèse une Lettre Pastorale qui confirme la condamnation portée, par son Mandement du 20 août 1847 contre le recueil intitulé : La Voix de la Vérité.

Dès le lendemain, M. l'abbé Migne, fondateur et gérant de cette feuille, a publié la lettre suivante que nous reproduisons sans commentaire.

" A MONSIEUR L'ARCHEVÊQUE DE PARIS. Le 7 novembre 1847.

" Monseigneur, " Je lis à l'instant votre Lettre Pastorale du 29 octobre dernier ; et, la prenant en punition de mes fautes je la dépose immédiatement aux pieds de la croix. Dans cette situation, mes inspirations ne sauraient être douteuses : je ne discute plus, je me soumets purement et simplement à cette Lettre pastorale et au Mandement qui lui a donné lieu. Je craindrais, en prolongeant une lutte fâcheuse, d'affaiblir aux yeux du clergé le principe sacré d'autorité et d'arrêter les bénédictions du ciel sur cette Bibliothèque universelle, pour l'achèvement de laquelle tous ceux qui me connaissent savent que je donnerais mille vies.

" Maintenant que le prêtre a vaincu l'homme, je vous affirme devant Dieu, Monseigneur, et devant tous les rédacteurs de la Voix de la Vérité, que jamais, avant votre Mandement, je n'aurais écrit une ligne ni pour, ni contre, ni sur votre Grandeur, que les articles par elle incriminés me sont complètement étrangers, et que mes opinions, en fait d'immutabilité, sont les mêmes que les siennes. Je dois cette déclaration, non à mon amour-propre, mais à l'édification publique et à la vérité.

" Vous dites, Monseigneur, à la fin de votre Lettre pastorale, que le jour sera heureux pour vous où vous verrez un grand exemple de courageuse soumission. Je suis heureux moi-même de vous procurer ce bonheur et de poursuivre ainsi, en union de mon supérieur, la grande œuvre de la réprobation intégrale de la tradition catholique à laquelle je me suis voué ; j'implore sur elle votre bénédiction, ainsi que celle de l'épiscopat français.

" Et je vous prie d'agréer, Monseigneur, la nouvelle assurance de mes sentiments respectueux et dévoués. L'abbé Migne."

COCHINCHINE.—Le Réveil du midi publié, d'après une correspondance des Missions-Etrangères, les détails suivants :

" Nous avons reçu des nouvelles bien fâcheuses concernant la mission de Cochinchine ; le roi Thieu-Tri, furieux de l'affront que sa marine a reçu au port de Tourane, cherche à s'en venger sur les chrétiens ; il a renouvelé les édits de persécution portés par Minh-Meng, son père, contre la religion chrétienne. Dès lors que de vexations n'auront pas à éprouver nos malheureux chrétiens ! D'un autre côté le ministère français n'approuve pas la conduite courageuse du commandant Lapière, et ne veut pas donner de suite à cette affaire ; aussi nos chrétiens abandonnés seront entre les mains du tigre cochinchinois pourra les déchirer fort tranquillement.

" Toutes nos autres missions sont en paix et prospérité. Pas encore de nouvelles de la Corée. Le commandant Lapière est parti pour aller s'aboucher avec les mandarins de cette contrée, mais il se gardera de faire jouer le canon, et il fera bien."

UN TRAPPISTE.—Le 19 octobre, à Alger, deux chevaux attelés encore de front, mais débarrassés de la voiture qu'ils devaient traîner et du conducteur qui devait les guider, descendaient au grand galop la route du fort l'Empereur. Tout le monde croyait ces chevaux emportés, et il était à craindre qu'ils ne causassent dans leur course quelque grave accident. Un Trappiste de Staoueli, qui se trouvait par hasard sur la route, s'est dévoué dans l'intérêt de tous. Il s'est jeté courageusement au-devant d'eux, mais n'ayant pu réussir ni à les détourner, ni à les arrêter, il a été lui-même renversé violemment, et jeté par la force du choc dans le fossé qui hors de la route, d'où on l'a retiré sans connaissance. Transporté chez M. Maximin, il y est resté jusqu'au lendemain entre la vie et la mort ; il a été ensuite ramené à Staoueli, où il a succombé le lundi suivant à dix heures du soir, par suite de désordres survenus dans les organes pectoraux et abdominaux. Ce brave Trappiste, victime de son amour pour l'humanité, était particulièrement aimé de ses frères et de ses supérieurs, à cause des deux qualités qui ont si noblement inspiré la dernière action de sa vie : le courage et le dévouement.

UN CURIEUX JEU.—On écrit de Stockholm (Suède), le 28 septembre, que le district d'Arnsande, dans la province de Norvège, vient d'être ravagé par une trombe.

Ce météore a traversé deux forêts de plus, dans lesquelles il a déraciné ou brisé plus de 4,000 arbres, parmi lesquels il y en avait beaucoup de séculaires. Il a enlevé les toitures d'un grand nombre de maisons, il a transporté deux granges à une distance de 3,000 pieds (environ un kilomètre). Il a tué vingt-deux personnes, et des troupeaux entiers de bestiaux ont péri.

C'est un phénomène sans exemple dans les autres régions du nord (le district d'Arnsande est presque limitrophe de la Lapponie), et le dommage qu'il a causé a été si considérable, que les autorités se sont vues obligées de venir au secours des habitants qui ont souffert.

BULLETIN COMMERCIAL.

A Bytown, le 24 courant, le foin se vendait 28c le tonneau, la fleur 28c 9d le quart, le bœuf 16c 3d par 100 lbs., le beurre 7d la livre, les pois 3c le minot, le blé 5c le minot, les patates 1c 5d le minot. C'est au Packet de Bytown que nous empruntons ces détails. A Montréal, hier, le blé se vendait de 5c 6d à 6c, les pois de 4c à 4c 7d, les patates de 2c à 2c 6d, le bœuf de 3d à 5d, le beurre salé de 7d à 8d, le beurre frais de 1c à 1c 3d, le bœuf par 100 lbs. de 30c à 32c 6d.

NAISSANCES.

En cette ville, le 28 du courant, Madame W. C. E. Languedoc a mis au monde une fille. Vux Tanneries des Rolland, le 14, la Dame de N. Chrs. Lemoine ; Ecr, a mis au monde un fils.

DÉCÈS.

En cette ville, du Typhus, le 27 novembre Dame Constante Benoite Martin, âgée 29 ans, épouse, de Mr. Auguste Cestelin De Nouvica.

Au même lieu, le 24 décembre, Dame Adélaïde Henriette Taglin, âgée de 28 ans, épouse de Mr. Alexandre Philbert Boulanger, toutes deux de Viller le Sec, Picardi, France.

BANQUE D'ÉPARGNES

DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL. SAMEDI prochain, le 1er janvier, étant Fête d'Obligation, (Circocxistion) il ne se fera pas d'affaires ce jour là à cette Institution. JOHN COLLINS, Caissier. 30 déc.

PETIT TRAITÉ DE GRAMMAIRE ANGLAISE, A L'USAGE DES ÉCOLES PRIMAIRES, PAR CHS. GOSSELIN

Maintenant sous Pressé dans l'atelier du Journal de Québec.

Ce petit livre qui a obtenu des paroles d'approbation des juges compétents et qui est un travail utile et consciencieux, fera inévitablement l'encouragement du public et de ceux qui sont spécialement chargés de veiller à l'enseignement élémentaire, tels que les commissaires d'école et les instituteurs. M. Gosselin est avantageusement connu à Québec, par des études substantielles, des talents réels et surtout par son ingénieux " télégraphie à cloches," dont on a bien pu constater la praticabilité sans porter atteinte au mérite de l'invention et à l'habileté de l'inventeur à la défendre. Ce dernier fait n'a pas en rapport avec la grammaire anglaise, mais il sert à faire connaître au public celui auquel il doit avoir à faire comme grammairien. Nous renvoyons le lecteur à la note de M. McDonald, dont les études spéciales font un juge compétent en cette matière.—Journal de Québec.

A. M. Charles Gosselin, Monsieur,—J'ai lu le manuscrit de votre " Petit traité de Grammaire Anglaise à l'usage des Ecoles primaires," et je crois pouvoir vous dire avec vérité qu'en le publiant vous rendez service et aux maîtres et aux élèves. 14 octobre, 1847. R. MACDONALD.

PROSPECTUS DE L'AUTEUR.

De toutes les exigences auxquelles nous assujétit de plus en plus, chaque jour, notre position sociale, l'une des plus impérieuses est sans contredit l'étude de la langue anglaise ; se refuser à cette étude c'est renoncer, de gaîté de cœur, à son avenir. Prendre la peine de démontrer cette vérité c'est vouloir démontrer un axiome. Ainsi mon unique intention est d'offrir au public un travail qui facilite cette étude et qui la rende plus abordable aux jeunes intelligences que les livres actuellement en usage dans les écoles de ce pays.

L'expérience de plusieurs années d'enseignement, mes rapports constants avec des enfants d'âges, de caractères et de dispositions divers m'ont convaincu, que les grammaires anglaises que l'on met entre leurs mains sont généralement trop au-dessus de leur portée ; et qu'ainsi elles ne répondent pas à leur besoins ; la phraseologie en est ou trop recherchée ou trop obscure. Ce sont pour eux des mots vides de sens, des phrases auxquelles ils n'attachent aucune idée, le tout étant, en outre, noyé dans une masse d'exceptions et de remarques, qui comme un lourd fardeau, écrasent les intelligences encore faibles et délicates, et finissent souvent par y laisser la confusion, et puis le dégoût.

Ce défaut, dont n'est exempté à peu près aucune de nos grammaires, m'ayant frappé de bonne heure par les obstacles qu'il me créait chaque jour, dans l'enseignement, je crus qu'il était possible de le faire disparaître, et je travaillai en conséquence. Me défiant de mes seules forces et de mon propre jugement, devenu intéressé, dans un travail si petit en apparence, mais difficile en réalité, j'ai consulté les grammaires de plus de réputation et j'en ai extrait et simplifié, dans l'expression, les principes et les règles qui y sont comme perdus, pour en faire un petit code grammatical aussi peu volumineux, et aussi substantiel que possible, afin de soulager la mémoire des enfants tout en leur donnant beaucoup à apprendre. Ce travail fait, je l'ai soumis à des personnes capables d'en porter un jugement sûr et impartial, j'ai invoqué l'autorité de personnes dont la lumière et la désinvolture sont au-dessus de tout soupçon et dont la sincérité ne saurait être mise en doute. Des paroles d'encouragement et même d'approbation sont tombées de leurs lèvres ; mon travail tout abrégé et tout imparfait qu'il puisse être, leur a paru propre à rencontrer les besoins de l'enseignement élémentaire, et de nature à être utile également aux instituteurs et aux élèves. Parmi ces personnes je me permettrai de citer le nom de M. McDonald, le ci-devant rédacteur du Canadien, dont la science et la sincérité ne seront contestées par personne ; et ce monsieur a bien voulu m'honorer d'une note d'approbation.

Appuyé d'un tel témoignage, j'ose espérer que mon humble travail rencontrera un accueil bienveillant chez mes compatriotes et surtout parmi les amis de l'éducation. CHARLES GOSSELIN.

AVIS.

ON demande un INSTITUTEUR et une INSTITUTRICE pour enseigner le Français dans un des arrondissements de la paroisse du SAULT-AU-RECOLLET. Un homme marié dont la femme pourrait tenir l'école des filles serait préféré. S'adresser par lettres, franchises de port, aux Commissaires du lieu. Sault-au-Récollet, 16 décembre 1847.

THÉOPHILE HANDEL, PEINTRE D'HISTOIRE ET DE PORTRAITS.

L'HONNEUR d'annoncer aux citoyens de Montréal et au public en général, qu'il a établi son ATELIER dans la maison de M. BOULANGER, Rue Notre-Dame. Ses Études de PEINTURE seront visibles tous les jours depuis 9 heures A. M. jusqu'à 4 heures P. M. Montréal, 14 décembre 1847.

Perdu.

Un portefeuille rouge contenant de l'argent et des lettres a été perdu depuis le 17 courant entre Montréal et Yamachiche. On promet une bonne récompense à celui qui le trouvera et qui le remettra au Bureau des Melanges, aussitôt qu'il l'aura trouvé.

PHARMACIE CANADIENNE.

Rue St. Jean, No. vingt-quatre.

QUEBEC.

Le Public rencontrera à la PHARMACIE CANADIENNE du Soussigné, en sus des avantages des prix et de la qualité des remèdes, un plus grand encore, celui de sa QUALITE DE MEDECIN, qui est une garantie de l'appropriation des remèdes et des directions qu'il donnera à ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance; avantage que n'offre NUL AUTRE ETABLISSEMENT en ce genre à Québec et qui est cependant le point le plus important en Médecine.

Il a maintenant en son Etablissement un GRAND ASSORTIMENT

DE MEDECINES, DE REMÈDES A PATENTES,
DE DROGUES A TEINTURES,
DE PARFUMERIES FRANÇAISES, ANGLAISES
ET DE SA PROPRE FABRIQUE.

Et aussi:—

DES BATTERIES ELECTRO-MAGNETIQUES,
ET DES BOITES DE REMÈDES
HOMEOPATIQUES, ETC., ETC., ETC.

Le tout à des prix réduits; et à cinq par cent d'escompte pour chaque achat au-dessus de deux louis argent comptant.

O. GIROUX, M. D. PHARMACIEN, ETC. QUÉBEC.

19 Octobre 1847.

LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer au public et à leurs amis qu'ils viennent de transporter leur Atelier, rue Notre-Dame, vis-à-vis le Séminaire, où, tel qu'ils l'ont dernièrement annoncé, ils ont ouvert une Librairie sous le nom de

LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE.

Ils ont constamment en main des Livres de Morale et de Religion, et tout ce qui est nécessaire aux Ecoles Chrétiennes. Ils espèrent que le patronage du public et particulièrement du clergé catholique ne leur fera pas défaut, vu la supériorité de leurs articles et l'excellence des ouvrages qui sortiront de leur échoppe. Enfin ils font tout en leur pouvoir pour satisfaire ceux qui les patroniseront.

CHAPELÉAU & LAMOTHE.

Montréal, 14 sept. 1847.

LE VÉRITABLE PORTRAIT DE S. S. PIE IX.

PEINT D'APRÈS NATURE, A ROME, EN 1847,
ET GRAVÉ SUR GRAND PAPIER DE CHINE
de 23 pouces de haut sur 22 pouces de large!!

CETTE MAGNIFIQUE GRAVURE, copie fidèle d'un des plus beaux chef-d'œuvres de l'École italienne, sera BIENTOT mise en vente chez les Soussignés.

L'intérêt toujours croissant qui entoure aujourd'hui LE GRAND APOTRE DE L'ÉGLISE ET DE LA LIBERTÉ S. S. PIE IX, ne peut qu'inspirer le plus vif désir de posséder le portrait d'un si EXCELLENT PONTIFE.

Les grandes dimensions et le mérite artistique de cette gravure, lui méritent sans aucun doute, la première place dans les salons de nos concitoyens.

CHAPELÉAU & LAMOTHE.

RUE NOTRE-DAME, VIS-A-VIS LE SÉMINAIRE.
Montréal, 19 novembre 1847.

A vendre.

AUX BUREAUX DES MELANGES RELIGIEUX
ET
CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES, ETC. ETC.

LE
CALENDRIER ECCLESIASTIQUE
ET CIVIL POUR L'ANNÉE 1848.

CALENDRIER contient, outre une liste complète du Clergé Catholique des Diocèses de Montréal et de Québec, les Époques Ecclesiastiques notamment concernent le Canada, l'Ordo ou l'Ordre des Rubriques, la liste et le Terme des Cours de Justice, la Liste des principaux Officiers du Gouvernement, des Membres de la Législature du Bas-Canada, des Examinateurs des Instituteurs pour Québec et Montréal et des Commissaires d'École pour la Cité de Montréal, des Commissaires pour l'érection des Paroisses, des Magistrats, des Avocats, des Notaires, des Médecins, des Milices de la Province du Canada, etc., etc.

Le CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL se recommande par sa perfection typographique. On se le procure à très-bas prix.

ACADEMIE

POUR LES JEUNES DEMOISELLES,

QUI sera ouverte à ST. JEAN DORCHESTER, district de Montréal le 15 octobre prochain, par les SEURS si avantageusement connues de la Congrégation de Montréal.

Cette nouvelle Institution, comme toutes celles qui dirigent les Sœurs de la Congrégation, comprendra dans son plan d'éducation, toutes les branches d'enseignements qui peuvent entrer dans l'éducation des enfants de toutes les classes de la société. Outre la lecture, l'écriture, l'arithmétique et la grammaire en langue française et anglaise, les autres branches d'une éducation complète, comme la géographie, l'histoire, la littérature, les ouvrages à l'aiguille de toute espèce, le dessin, la musique, etc. etc. seront enseignés dans ce nouvel établissement, aussitôt qu'il y aura un nombre suffisant d'élèves qui demanderont cette partie de l'enseignement, et qui seront prêtes à la recevoir.

Les jeunes personnes seront admises dans l'Institution sans aucune distinction de croyance religieuse, et elles y jouiront d'une entière liberté de conscience; cependant, à raison du bon ordre nécessaire dans une Institution de ce genre, toutes devront se conformer aux exercices du culte extérieur de la maison.

Les prix de la pension et de l'enseignement seront réduits; et on pourra les connaître en s'adressant à ces Dames à leur maison à St. Jean, le premier, ou après le premier octobre prochain. Les branches d'une éducation libérale et soignée, comme le dessin, la musique, etc., seront payées à part.

Pour l'habillement et le trousseau, on n'exige rien en particulier; cependant il serait bon de voir les Sœurs à ce sujet.

On ne prendra aucune pensionnaire pour moins de trois mois; et pour éviter le dérangement dans les classes, il n'y aura point d'entrée que accordée aux élèves, que la vacance annuelle de quatre semaines, à la fin de juillet, ou au commencement d'août.

À la fin de chaque année scholastique, il y aura un examen public, et des prix et récompenses seront décernés aux élèves, qui se seront distingués par la bonne conduite, l'application et le succès.

St. Jean, août 1847.

PROSPECTUS.

MEMOIRES HISTORIQUES

SUR

L'ÉGLISE DU CANADA,

ET LE

PAYS EN GÉNÉRAL,

DE

1534 à 1847.

Le Révérend M. Paquin, Prêtre, curé de Saint-Eustache, est sur le point de publier l'ouvrage dont nous venons de donner le titre.

Déjà le Prospectus a été publié par la Presse Canadienne. [Voir Melanges Religieux... Revue Canadienne... Minerve.] Le No. du 23 avril dernier [Melanges Religieux] contient deux lettres remarquables adressées à M. le curé Paquin, par des personnes recommandables dans la société, qui ont pu parcourir, apprécier et juger les Mémoires Historiques sur l'Église du Canada, etc.

En publiant aujourd'hui le fruit d'un grand nombre d'années de travaux, de recherches, de compilations faites avec le plus grand soin, M. Paquin cède au désir de ses nombreux amis. Cette publication n'est pas pour lui une opération mercantile, qui ne convient pas au caractère sacré dont il est revêtu; c'est une dette qu'il entend payer à l'Église du Canada, comme à son Pays.

M. le curé Paquin n'a pas eu la prétention d'écrire l'histoire de l'Église du Canada, pas plus que l'histoire de son Pays; les travaux apostoliques, auxquels il s'est dévoué, ne lui auraient pas permis. Il a d'ailleurs bien compris que l'histoire d'un Pays comme le nôtre, surtout, devait être ajournée à des temps plus reculés, pour pouvoir être marquée de ce cachet de l'indépendance et de l'impartialité. Le citoyen, quelque éminent qu'il soit, qui a vécu au milieu d'événements contemporains, qui a pu y être mêlé soit par ses amis politiques, ne peut prétendre au titre d'historien; quelque soit sa position sociale, l'indépendance.

Les Mémoires de M. le curé Paquin sont de riches matériaux pour l'histoire du Canada. M. Paquin ne veut pas, comme l'avaient fait jusqu'à présent ses collègues, se donner pour un historien, il veut être un observateur et un narrateur de ce qu'il a vu et de ce qu'il a entendu. Il veut fournir à la jeune génération sur laquelle repose aujourd'hui l'avenir de la nationalité canadienne, les moyens faciles de suivre les travaux de leurs pères, de s'éclairer pour remplir leur mission de l'exemple du passé; puis, enfin de saisir le plus de l'histoire du pays. Généalogie, etc. Notice sur MM. les Artistes, les Peintres, les Hommes de Lettres, les Mécaniciens, les Négociants, etc.

M. le curé Paquin a fouillé partout: Archives Ecclesiastiques, Bibliothèques particulières des Séminaires, des Evêchés, des Cures, des Communautés Religieuses, Archives de Creffes de nos Cours, etc., il a tout mis à contribution, et pour cela il n'a épargné ni soins, ni dépenses. Dans ses Mémoires, pas un fait qui ne soit vrai, pas un événement qui n'ait été constaté d'une manière authentique. Ce laborieux et infatigable Ecclesiastique a cru devoir joindre à ces Mémoires une riche galerie biographique qui contiendra tous les noms des citoyens qui se sont distingués par des services rendus au Pays, à quelque titre que ce soit.

Tableau des Membres du Clergé, avec des notes sur chacun d'eux. Idem des Membres des Communautés Religieuses, Pères Jésuites, Récollets et autres, etc.

Tableau des Fondatrices des Communautés Religieuses de Femmes, Ursulines, Congréganistes, etc. Supérieures, Membres de l'Administration, etc. Tableau des principales familles, dont les noms sont liés à l'histoire du pays. Généalogie, etc. Notice sur MM. les Artistes, les Peintres, les Hommes de Lettres, les Mécaniciens, les Négociants, etc.

Notices sur toutes nos Églises, époques de leurs fondations, comprenant le détail de tout ce que ces établissements renferment de précieux, comme Tableaux, Sculptures, etc.

Nous ne pousserons pas plus loin cette récapitulation, ce qui pourrait être fastidieux.

En résumé, nous dirons en un mot, que les Mémoires de M. Paquin sont une riche mosaïque où chacun peut puiser à son gré, et trouver des faits qui sont de nature à l'intéresser soit comme homme public, soit comme simple particulier, à quelque classe de la société qu'il appartienne.

MM. FABRE ET CIE., Rue St. Vincent; CHAPELÉAU ET LAMOTHE, Rue Notre-Dame, vis-à-vis le Séminaire; J. B. ROLLAND, Rue St. Vincent; et l'imprimeur LOUIS PERRAUD, sont chargés de recevoir la souscription, tant pour la Ville que pour la Campagne.—L'on souscrit aussi au Bureau des MELANGES.

L'ouvrage se composera de trois beaux volumes in-8vo. sur caractères neufs et papier superfine. Il paraîtra par livraison d'un volume tous les trois mois, si tôt la liste des abonnés assez forte pour assurer les frais de l'impression. Chaque volume coûtera 5s. broché, ou 5s. 6d. cartonné, payable lors de la livraison.

L'ORIENT,

OU

VOYAGE

EN ÉGYPTE, EN ARABIE, EN TERRE-SAINTE, EN TURQUE ET EN GRÈCE.

PAR M. L. GINGRAS,

Prêtre, Membre du Séminaire de Québec.

CET ouvrage en deux volumes in-octavo formant plus de MILLE PAGES est maintenant prêt et sera livré immédiatement aux souscripteurs, à domicile. Ceux de la campagne sont priés de préparer le montant de leurs souscriptions; l'ouvrage leur sera transporté ou ils pourront se le procurer de suite en s'adressant à M. G. N. GOSSELIN, agent pour Montréal, No. 96, rue St. Urbain, ou à l'Évêché. Les personnes qui n'y ont pas souscrit pourront s'en procurer, en s'adressant de suite à MM. FABRE ET CIE., vu qu'il n'en a été frappé qu'un très-petit nombre d'exemplaires au-delà de ceux qui ont été retenus d'avance.

Montréal, 8 octobre 1847.—q.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE

DE

J. B. RODALLÉ,

24, RUE ST. VINCENT,
MONTREAL.

On trouvera constamment à cette adresse toutes espèces de livres et fourniture d'école, ainsi qu'un assortiment de livres de prières: le tout à des PRIX TRÈS-REDUITS.

Montréal, 21 octobre 1847.

Le Soussigné informe ses pratiques et le public en général, qu'il a de nouveau: REDUIT SES PRIX et qu'il vendra les Livres d'Écoles, etc., etc., à aussi bas prix que qui que ce soit. Voir ses prix avant que d'acheter ailleurs.

J. Bte. ROLLAND.

Montréal, 5 novembre 1847.

P. GENDRON,

IMPRIMEUR,

No. 24, RUE ST. VINCENT, MONTREAL.

OFFRE ses plus sincères remerciements à ses amis et au public pour l'encouragement qu'il en a reçu, depuis qu'il a ouvert son atelier typographique, et prend la liberté de solliciter de nouveau leur patronage, qu'il s'efforcera de mériter par le soin qu'il apportera à l'exécution des ouvrages qui lui seront confiés.

On exécute à cette adresse, toutes sortes d'impressions (telle que: LIVRES, PAMPHLETS, CATALOGUES, BILLETTS D'ENTERREMENT, CARTES D'ADRESSE, CIRCULAIRES, CHÈQUES, POLICES D'ASSURANCE, TRAITES, CARTES DE VISITES, CONNAISSEMENTS, ANNONCES DE DILIGENCES, PROGRAMMES DE SPECTACLES, ETC.

Le tout avec goût et célérité. Tout le matériel de son établissement est neuf, acheté depuis cinq ou six mois seulement.

PRIX TRÈS-REDUITS.

6 novembre 1847.

BANQUE D'ÉPARGNES

DE LA

CITÉ ET DISTRICT DE MONTREAL.

PATRON:

Monseigneur l'Evêque Catholique de Montréal.

Bureau des Directeurs,

W. Workman, Président,
A. Larocque, V. Président,
John E. Mills,
Jacob DeWitt,
Joseph Bourret,
P. Beauvion,
L. T. Drummond,
H. Judah,

Francis Hincks,
H. Mulholland,
L. H. Holton,
John Tully,
Damase Masson,
Joseph Grenier,
Nelson Davis.

AVIS est par les présentes donné que cette Institution paiera CINQ PAR CENT sur tous les Dépôts.—Les Dépôts sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirées des samedis et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requerrant l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jedis ou Vendredis, vu que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigeaient, on pourrait s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine, le Président le Vice-Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque.

JOHN COLLINS,
Secrétaire et Trésorier.

BANQUE D'ÉPARGNE S

DE LA CITÉ ET DU DISTRICT

EXTRAIT.

Balance due aux déposants, 31 juillet 1847.	£49417 8 9
30 Nov.—Montant déposé depuis le 31 juillet jusqu'à ce jour.	£47800 7 1
Do. retiré do.	34214 3 8

Augmentation depuis le 31 juillet	13636 3 5
-----------------------------------	-----------

Balance due ce jour aux déposants	£63053 12 2
-----------------------------------	-------------

Par ordre du Bureau,
JOHN COLLINS, ER.

Bureau de la Banque d'Épargne, de la Cité et du District, 46, Grande Rue St. Jacques, 30 novembre 1847.

La Banque sera transférée vers le 20 du courant, dans le bâtiment, rue St. François Xavier, occupé actuellement par la Banque du Peuple.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE

DE CALCUL DIFFÉRENTIEL

ET DE

CALCUL INTÉGRAL.

LES amis de l'Éducation qui désirent voir les jeunes Canadiens s'adonner de plus en plus à l'étude des sciences et y faire des progrès, sont invités à souscrire à cette ouvrage, qui contiendra environ 100 pages in-8 et une planche de figures. Dans le cas où le nombre de souscripteurs se trouverait suffisant, on ferait suivre l'ouvrage d'un Traité élémentaire de Géométrie Analytique.

L'ouvrage coûtera entre 3 à 4 chelins. Des listes de souscripteurs sont déposées à la Librairie d'Angusirn Coté et Cie. près de l'Archevêché, chez MM. Crémazie, librairie, rue de la Fabrique, et à Montréal aux bureaux des Melanges.

L'Avenir,

JOURNAL PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DE LA JEUNESSE.

Paraît tous les samedis sous les auspices d'une société en commande de jeunes gens.

L'abonnement est de 10c. par année payable d'avance. On s'abonne à Montréal au bureau du journal No. 24 rue St. Vincent, à Québec chez M. S. Drapeau, agent, et aux Trois-Rivières chez M. P. Nourie, agent.

ORNEMENTS D'ÉGLISE.

VIS-A-VIS LE SÉMINAIRE DE MONTREAL
CHEZ MM. CHAPELEAU & LAMOTHE

AGENTS DE J. C. ROBILARD DE NEW-YORK.

EN annonçant à MM. les Curés qu'il a transporté son fonds d'Ornements d'Église à l'adresse ci-dessus, le Soussigné vient aussi offrir ses remerciements bien respectueux aux Dames de l'Hôpital-Général, pour le succès si heureux qu'elles ont bien voulu mériter aux articles qui ont été en dépôt jusqu'à ce jour à leur Etablissement.

Au bon-vouloir et à l'encouragement de MM. les Curés du Canada le Soussigné s'engage dès aujourd'hui à répondre en leur offrant à dater de ce jour

LE PLUS BEL ASSORTIMENT DE MONTREAL.

L'acheteur rencontrera toute la loyauté qui lui est due dans les prix de ces objets, où les progrès de la Dorure et de l'Argenture, surtout en Imitations mettent en défi les plus habiles connaisseurs.

Chaque article sera GARANTI et à couvert de toute fausse représentation de qualité.

Enfin, la marchandise sera TOUJOURS FRAICHE et

TOUJOURS A BON MARCHÉ.

L'Assortiment d'aujourd'hui consiste en une grande variété de CHASUBLES TOUT FAITES.

—AUSSI—

CROIX DE CHASUBLES

EN DRAP D'OR avec brochures à RELIEFS en or, argent et couleurs.

“ DAMAS Blanc, Cramoisi, etc. etc. brochés tout en or.

“ “ (couleurs assorties) “ en or et couleurs.

GARNITURES DE CHAPES ET BANDES DE DALMATIQUES

EN drap d'or (imitation) à dessins très-riches et saillants.

“ Damas brochés en or et couleurs.

“ “ (assortis de couleurs) brochures riches, naires et de bas prix.

GARNITURES COMPLÈTES.

N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapes et les Bandes Dalmatiques ci-dessus sont toutes appareillées de dessins et offrent par là même une variété de garnitures complètes dont chacune est peu dispendieuse.

ÉTOFFES ET VOILES DE BÉNÉDICTION.

Les Étoiles sont assorties de couleurs, plusieurs à brochures riches.

Les Voiles portent tous de riches emblèmes au centre, et aux extrémités.

ÉTOFFES A ORNEMENTS.

Draps d'or à brochures très-riches en or, argent et couleurs (dassins nouveaux.)

Moire d'or à reflets riches et brillants.

Damas brochés, tout en or, et aussi en couleurs.

Les prix de tous ces objets sont extrêmement réduits, dans le but d'offrir aux MM. du Clergé tous les avantages du bon marché et de la bonne qualité et avec leur bienveillant concours et une vente rapide, de suivre de très-près et toujours à bas prix toute la nouveauté (en ce genre) des fabriques de Paris et de Lyon.

ARGENTERIE D'ÉGLISE.

Le Soussigné attend très-prochainement un assortiment complet d'Ostensoirs Ciboirs Encensoirs Burettes etc.

N. B. Le Soussigné ne fait pas porter d'Ornements d'Église dans les campagnes.

MM. les Curés qui désireraient faire venir des objets d'importation exprès (et pour leur propre compte), jouiront de tous les avantages possibles dans les prix de chaque article.

On voudra bien faire suivre ces ordres de toutes les explications nécessaires à éviter la moindre erreur, et les adresser à

J. C. ROBILARD, No. 84, Cedar St. New-York.

—

—

—

M. H. HUDON.

D'APRÈS UN DESSEIN D'UNE RESEMBLANCE PARFAITE EXÉCUTÉ A ROME, D'APRÈS NATURE.

LES Soussignés viennent de recevoir une gravure magnifique en FAC SIMILE du dessin ci-dessus.

L'acquisition du Portrait de ce pieux Prêtre et de ce bon citoyen qui vient de perdre le pays, sera pour la plupart de nos compatriotes un doux souvenir de dévouement, de religion et de patriotisme. Prix de chaque copie 2s.

CHAPELÉAU & LAMOTHE,

Vis-à-vis le Séminaire.

MANUEL

DE

TEMPERANCE,

PAR LE R. P. CHINIQUY.

RELIÉ A L'USAGE DES ÉCOLES.

Se vend chez MM. FABRE & CIE.

“ “ MM. CHAPELÉAU & LAMOTHE.

“ “ A L'ÉVÊCHE.

ARCHITECTURE.

CHS. BAILLARGE, ARCHITECTE, au vieux Château St. Louis, Haute-Ville, Québec.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX.

LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI.

Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES, payables d'avance, frais de poste à part.

LES MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois.

Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Melanges, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressés, francs de ports, à l'Éditeur des Melanges Religieux à Montréal.

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—